

Chers parents,

*La loi agriculture et alimentation EGALIM votée en 2018 vise à faire évoluer les modes de consommation au sein des restaurants collectifs notamment.*

*En application de ce texte et de son article 24 en particulier, Convivio propose aux enfants de Missillac, déjeuner à la restauration scolaire un repas végétarien par semaine à compter du 4 novembre 2019.*

*Cette expérimentation sera évaluée après une phase d'observation, comme le prévoit la loi.*

*L'équipe du pôle enfance se tient à votre disposition pour toute demande d'information complémentaire.*

*A bientôt*